



SAISON 2025 / 2026



MARDI 30 JUIN 2026

N° 45



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

Vendredi 26 juin à Saint-Jean-Bonnefonds, c'est dans une chaleureuse ambiance que le président Thierry Delolme a dirigé l'A.G. 2026 de notre District. Pour cette grande réunion des clubs ligériens, de nombreuses remises de récompenses ont été le fil d'Ariane de cette assemblée de fin de saison.



Necime Bounouar : meilleur buteur ligérien en Ligue AuRA, St Chamond et St Denis de Cabanne: lauréats du P.E.F., L'Etrat-La Tour : vainqueur du Challenge de la Sportivité de L'AuRA-Foot (de gauche à droite).

CARNET NOIR

La veille de l'A.G., notre collègue JOËL SIMON, ancien arbitre et membre de la commission de discipline, nous a quittés subitement. L'ensemble des bénévoles et du personnel du District présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

CONDOLEANCES

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de notre ami Joël Simon, ancien arbitre et membre de la Commission de Discipline. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu, nos plus sincères condoléances.

CONGES D'ETE

L'accueil physique du District de la Loire, situé à St Priest en Jarez, fermera à compter du **vendredi 10 juillet au soir**, avec une réouverture prévue le **lundi 17 août au matin**, aux horaires habituels

FANIONS SAISON 2025/26

Les clubs cités ci-dessous sont priés de se déplacer au siège du District de la Loire, 2 rue de l'Artisanat, 42270 ST PRIEST EN JAREZ, afin de récupérer leur fanion respectif :

Se. Olympique – Bellegarde en Forez – Doizieux – Croix de l'Orme



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°45 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

CONGES D'ETE

Le secrétariat de la Délégation sera encore ouvert au public le **lundi 6 juillet, de 14h à 19h**. Sa réouverture est prévue le **lundi 17 août, à partir de 14h**.

En cas d'urgence ou de nécessité absolue, vous pouvez prendre contact directement avec les membres de commission :

COMMISSION DES SENIORS

CABERLON Alain	Responsable	06 04 12 67 25
----------------	-------------	----------------

COMMISSION DES JEUNES

BRIDEAU Paul	Responsable	06 26 29 49 27
--------------	-------------	----------------

COMMISSION CRITERIUM FOOT DIVERSIFIEE

THIVEND Bernard	Responsable	06 81 48 05 03
-----------------	-------------	----------------

COMMISSION DES ARBITRES

LIGOUT Jean Claude	Secrétaire	06 71 47 93 39
--------------------	------------	----------------

COMMISSION DE DISCIPLINE

ODIN JONNARD Sylvie	Responsable	06 43 74 43 21
---------------------	-------------	----------------

COMMISSION DES REGLEMENTS

ROTA Didier	Responsable	06 89 81 96 49
-------------	-------------	----------------

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, à des dates qui sont

- **en attente de confirmation fédérale, suite à nouvelles dispositions**

Sur les installations de **(lieu à venir prochainement)**.

- **Module 7 : le mardi 8 septembre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



PÔLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes :

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS

GROUPEMENT - INACTIVITE TOTALE SAISON 2026-2027

GROUPEMENT

504249 SURY LE COMTAL

551381 ECOTAY MOINGT

565622 GROUPEMENT FÉMININ ASSOCIATION SURY ECOTAY MOINGT – Enregistrée le 15/06/26

▪ Catégories U9F à Seniors F

INACTIVITÉ TOTALE

539846 FAYOL GAFFARD FIRMINY – Enregistrée le 22/06/26

INFOS LIGUE LAuRA

TRESORERIE

(Réunion du 08/06/25 – Rappels le 15/06 et 25/06/26)

Le club listé ci-dessous n'étant pas à jour vis-à-vis de la trésorerie en fin de saison 2025/26 et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement, conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe de ce club ne pourra débiter la saison 2026/27, tant que la situation ne sera pas régularisée ;

545881 ROANNE PARC

Il est recommandé à ce club de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de leur situation :

(par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr).

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel 8614 (ligue@laurafoot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

=====

MONTEES SAISON 2025 - 2026

CATEGORIE SENIORS

De D1 en R3

1^{er} Veauche – 2^{ème} Roannais Foot 42 (2) – 3^{ème} Cellieu

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} St Paul en Jarez 2 – 2^{ème} Bonson St Cyprien

Poule B : 1^{er} Rive de Gier – 2^{ème} Goal Foot

De D3 en D2

Poule A : 1^{er} St Denis de Cabanne – 2^{ème} Crémeaux

Poule B : 1^{er} Montagnes du Matin – 2^{ème} Commelle Vernay

Poule C : 1^{er} Ondaine – 2^{ème} L'Etrat La Tour 3

Poule D : 1^{er} Savigneux Montbrison 2 – 2^{ème} Sorbiers La Talaudière 2

De D4 en D3

Poule A : 1^{er} Essor – 2^{ème} Montagnes du Matin 2

Poule B : 1^{er} Briennon – 2^{ème} Avenir Côte 2

Poule C : 1^{er} Fc. Roanne – 2^{ème} St Denis de Cabanne 2

Poule D : 1^{er} St Etienne Sud – 2^{ème} Jonzieux St Romain

Poule E : 1^{er} Sury le Comtal 1 – 2^{ème} Abh 2

Poule F : 1^{er} Doizieux – 2^{ème} Andrézieux Bouthéon 3

De D5 en D4

Poule A : 1^{er} Fc. Roanne 2 – 2^{ème} Goal Foot 3 - 3^{ème} Parigny St Cyr 2

Poule B : 1^{er} Avenir Côte 3 – 3^{ème} Essor 2*

* (le 2^{ème} de la Poule B, Goal Foot 4, ne peut accéder en division supérieure car son équipe 3 accède à ce niveau)

Poule C : 1^{er} Ecotay Moingt 3 – 2^{ème} Sury le Comtal 2

Poule D : 1^{er} Haut Pilat 2 – 2^{ème} Ondaine 2 – 3^{ème} Abh 3

Poule E : 1^{er} St Paul en Jarez 3 – 2^{ème} Saint Chamond Feu Vert 2 – 3^{ème} St Joseph St Martin 2

DESCENTES SAISON 2025 - 2026

De R3 en D1 (2)

Loire Sornin 1 - St Priest en Jarez 1

De D1 en D2 (3)

Firminy 2 – Roche St Genest 1 – Se. La Rivière 1

De D2 en D3 (7)

St Chamond 2 – La Fouillouse 1 – Roche St Genest 2 (FG) – Ecotay Moingt 2 – Toranche 1 – Périgneux St Maurice 1 – Forez Roannais 1

De D3 en D4 (11)

Montagny 1 – Filerin 1 – La Chaumière – Dervaux Chambon Feugerolles (2) ou Se. Côte Chaude 2 (en attente de décision disciplinaire) – St Priest en Jarez 2 – Asa. Chambon Feugerolles 2 – Champdieu Marcilly 1 – Roanne Parc 1 (FG) – Rhins Trambouze 2 - Chausseterre Les Salles 1 – St Just en Chevalet 1

De D4 en D5 (8)

Olympique du Forez – Veauche 3 (FG) – Bonson St Cyprien 2 – St Just en Chevalet 2 – Mably 1 – Régnny 1 – St Julien La Vêtre 1 -
Noirétable 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir

CATEGORIES JEUNES

MONTEES SAISON 2025 – 2026

U18

De D1 en U20 R2

1^{er} L'Etrat La Tour – 2^{ème} Commelle Vernay – 3^{ème} Dervaux Chambon Feugerolles

Pas de montée U18 en U20 R2 cette saison. Les trois premiers de la poule U18 D1 ne veulent pas monter en U20 R2

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} Saint Christo Marcenod – 2^{ème} St Galmier Chambœuf

Poule B : 1^{er} Bois Noirs – 2^{ème} Loire Sornin

De D3 en D2

Poule A : 1^{er} St Joseph-St Martin

Poule B : 1^{er} St Galmier Chambœuf 2

Poule C : 1^{er} Villers/St Denis

De D4 en D3

Poule A : 1^{er} Périgneux St Maurice

Poule B : 1^{er} Perreux

U17

De D1 en U18 R2

1^{er} Rive de Gier Cette équipe conserve sa place en U17 D1

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} Firminy – 2^{ème} Se. Côte Chaude

Poule B : 1^{er} St Charles Vigilante – 2^{ème} Abh

U15

De U15 D1 en U15 R2

1^{er} Abh

De U15 D1 en U16 R2

2^{ème} Rive de Gier Cette équipe conserve sa place en U15 D1

De U15 D2 en U15 D1

Poule A : 1^{er} Se. La Rivière – 2^{ème} Fc. St Etienne

Poule B : 1^{er} Villars – 2^{ème} St Galmier Chambœuf

De U15 D3 en U15 D2

Poule A : 1^{er} Firminy 2

Poule B : 1^{er} Se. Montreynaud

Poule C : 1^{er} St Romain Le Puy

Poule D : 1^{er} Filerin

De U15 D4 en U15 D3

Poule A : 1^{er} Firminy 3
Poule B : 1^{er} St Galmier Chambœuf 2
Poule C : 1^{er} Bellegarde en Forez
Poule D : 1^{er} Le Coteau 2
Poule E : 1^{er} Essor/Aspn 2 - 2^{ème} Montagnes du Matin (meilleur second)

Sous réserve des procédures en cours et à venir

DESCENTES SAISON 2025 - 2026

U18

De U18 R2 en U18 D1 (2)

Roannais Foot 42 (2) – Firminy

De U18 D1 en U18 D2 (6)

Roche St Genest 2 – Pays de Coise – Lignon-Couzan – Ondaine – Cellieu – St Chamond

De U18 D2 en U18 D3 (5)

Olympique Terrenoire – Sud Forez Lurecquois – La Fouillouse (FG) – Savigneux Montbrison 2 – Montagnes du Matin

De U18 D3 en U18 D4 (4)

Grand Croix Lorette (FG) – Bois Noirs 2 – Le Coteau 2 – Lignon-Couzan 2 (moins bon 7^{ème} – Art 24.3 des RS du DLF)

MODIFICATION U17

De U16 R2 en U17 D1 (2)

Savigneux Montbrison - Roche St Genest

De U17 D1 en U17 D2 (6)

Haut Pilat – Fc. St Etienne – Ric. Olympique du Montcel – Dervaux Chambon Feugerolles – St Chamond - St Paul en Jarez (FG)

U17 D2

Pas de descente de U17 D2

U15

De U15 R2 en U15 D1 (3)

Veauche – Savigneux Montbrison – St Paul en Jarez

De U15 D1 en U15 D2 (6)

Loire Sornin – Se. Olympique – Sorbiers La Talaudière – Sud Forez Luriecquois – Entente Semène – Loire Forez

De U15 D2 en U15 D3 (6)

St Joseph St Martin – Ondaine – Sorbiers La Talaudière 2 – Lignon-Couzan (Art 23.3.3 des RS du DLF) – Forez Roannais – St Christo Marcenod

De U15 D3 en U15 D4 (4)

Entente Semène 2 – St Priest en Jarez – Sury Le Comtal – Villars/St Denis

U14

Poule Off *

Poule A : 1^{er} Se. Olympique

Poule Down *

Poule B : 1^{er} : Se. Côte Chaude

Pas de montée, ni de descente dans cette catégorie

Sous réserve des procédures en cours et à venir

U15 à 8

Poule A : 1^{er} St Victor sur Loire 1

CATEGORIES SENIORS FEMININES

MONTEES

FEMININES A 11

Pas de championnat Seniors à 11 Féminin organisé par le DLF en 25/26

FEMININES à 8

En D1

1^{er} Lignon Couzan Pas de montée dans ce championnat

De D2 en D1

1^{er} Monts et Plaine – 2^{ème} Haut Forez – 3^{ème} Veauce
Le club Ecotay Moingt intègre le GF avec le club Sury le Comtal

De D3 en D2

Poule Sud : 1^{er} Se. Portugais – 2^{ème} Olympique du Forez
Poule Nord : 1^{er} Forez Roannais – 2^{ème} Ouches
Les deux seconds de D3 intègrent la D2 pour former une poule de 12 équipes

DESCENTES

FEMININES A 11

De R2 F en D1 F (1)

Andrézieux Bouthéon

FEMININES à 8

En D1 (0)

De D1 en D2 (2)

Montagnes du Matin – Grand Croix Lorette

De D2 en D3 (1)

St Hilaire Cusson La Valmitte

Sous réserve des procédures en cours et à venir

CATEGORIES JEUNES FEMININES

MONTEES

U18 FEMININES U18 D1 en U18 R2

1^{er} Firminy

U15 FEMININES à 8 *

Poule D1 : 1^{er} : Feurs

* Pas montée dans cette catégorie

Sous réserve des procédures en cours et à venir

=====

RÉCEPTION DOSSIER

- Affaire n°127-

**Dossier transmis par la Commission des Jeunes
Plateau U9 du 30/05/26 de St Marcellin en Forez**

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation du dirigeant,
M. LOI Johan, licence n° 2519420775, en état de suspension, au plateau U9 cité ci-dessus :

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le dirigeant, **M. LOI Johan**, licence n° 2519420775, du club **BONSON ST CYPRIEN**, était suspendu le jour de ce plateau et ne pouvait donc participer à celui-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles. 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

La Commission des Règlements du DLF a envoyé une demande d'explication, le 16/06/26, au club **BONSON ST CYPRIEN**, l'invitant à faire part de ses observations concernant la participation de **M. LOI Johan**, licence n° 2519420775, au plateau évoqué ci-dessus. Le club a répondu en précisant que : « *cette inscription résulte d'une simple erreur administrative lors de la saisie de la feuille de match. La personne chargée de compléter le FAL a renseigné le nom de M. Loi par habitude, celui-ci étant habituellement désigné comme éducateur de l'équipe. Il s'agit d'un automatisme de saisie et non d'une volonté de contourner la suspension dont il faisait l'objet* ».

Preuve de sa participation a été fournie par un membre élu du Comité Directeur du District de la Loire de Football : M. LOI Johan était présent au bord du terrain à St Marcellin en Forez, en tant qu'éducateur, le 30 mai 2026, de 10h à 11h30.

Ce joueur a été sanctionné de **6 ans de suspension ferme**, avec prise d'effet le 30/03/26.

Il ne pouvait donc participer à ce plateau.

En conséquence la CDR décide :

Amendes : **60 €** (Art 23.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **BONSON ST CYPRIEN** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un dirigeant suspendu à un plateau U9 organisé par le DLF.

La Commission des Règlements inflige au dirigeant, **M. LOI Johan**, licence n° 2519420775, **6 (six) mois** de suspension avec prise d'effet au 29/03/2032. Amende : **140 €** pour avoir participé à ce plateau en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Les frais de dossier sont imputés au club **BONSON ST CYPRIEN**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club BONSON ST CYPRIEN : 60 + 50 + 140 + 40 = **290 €** (deux cent quatre-vingt-dix euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 29/03/2032. Date de fin : 29/09/2032.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date limite des engagements en D1, D2 D3, D4, D5, Coupe de la Loire et Coupe Valeyre/Léger est le 15 juillet à minuit.

COURRIERS RECUS

St Jean Bonnefonds : souhaits pour 2026/27 en D5.

Lignon Couzan : souhaits pour 2026/27 en D3 et D5.

LauRAfoot : préparation tirage Coupe de France.

MONTEES

De D1 à R3 : Veauche - Roannais Foot 42 (2) - Cellieu

De D2 à D1 : St Paul en Jarez (2) – Bonson St Cyprien - Rive de Gier - Goal Foot

De D3 à D2 : St Denis de Cabanne - Crémeaux – Montagnes du Matin – Commelle Vernay - Ondaine - L'Etrat La Tour 3 – Savigneux Montbrison 2 – Sorbiers La Talaudière 2

De D4 à D3 : St Etienne Sud – Jonzieux/St Romain – Sury le Comtal – Abh 2 – Doizieux – Andrézieux Bouthéon 3

De D5 à D4 : Ecotay Moingt 3 – Sury le Comtal 2 – Haut Pilat 2 – Ondaine 2 – St Paul en Jarez 3 – St Chamond Feu Vert 2 – Abh 3 – St Joseph St Martin 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir.

DESCENTES

De R3 à D1 : St Priest en Jarez - Loire Sornin

De D1 à D2 : Se. La Rivière - Firminy 2 – Roche St Genest

De D2 à D3 : St Chamond 2 - La Fouillouse – Roche St Genest 2 – Ecotay Moingt 2 - Toranche – Périgneux St Maurice - Forez Roannais

De D3 à D4 : Champdieu Marcilly – Asa. Chambon Feugerolles 2 - Dervaux 2 - St Priest en Jarez 2 - La Chaumière

De D4 à D5 : Olympique du Forez - Veauche 3 – Bonson St Cyprien 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

INFORMATION IMPORTANTE

La date limite d'engagement pour les D3 / D4 et D5 est fixée au 15 juillet 2026 à minuit.

COURRIERS RECUS

Crémeaux : concerne l'équipe 2 qui jouera en lever de rideau de l'équipe 1 pour la saison 2026/27.

Lignon Couzan : concerne les équipes 2 et 4 pour jouer dans le Roannais : votre cas retiendra l'attention de la commission sportive.

St Alban les Eaux : concerne la réfection du terrain et souhaite jouer les matchs aller à l'extérieur.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

Sous réserve d'homologation des résultats.

D3 en D2

St Denis de Cabanne 1 – Crémeaux 1 - Montagnes du Matin 1 – Commelle Vernay 1

D4 en D3

Essor 1 – Montagnes du Matin 2 – Briennon 1 – Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1 – St Denis de Cabanne 2

D5 en D4

Fc. Roanne 2 – Goal Foot 3 – Parigny St Cyr 2 – Avenir Côte 3 – Essor 2

DESCENTES EN DIVISION INFÉRIEURE

D3 en D4

Montagny 1 – Rhins Trambouze 2 – Filerin 1 – St Just en Chevalet 1 – Chausseterre Les Salles 1 – Roanne Parc (Fg)

D4 en D5

St Julien la Vêtre 1 – Noirétable 2 – St Just en Chevalet 2 – Mably 1 – Régnv 1.

Sous réserve d'homologation des résultats.



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Savigneux Montbrison : problème engagement « Footclubs » saison prochaine.
Sud Forez Luriecquois : demande d'engagement U15 D2 en Roannais saison prochaine.
St Jean Bonnefonds : engagement U13 D1 saison prochaine.
Se. La Métare : terrain U15 et U17 saison prochaine.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

INFORMATIONS U18 – U17

Les montées-descentes ayant été validées, les inscriptions sur « Footclubs » sont accessibles : les pré-engagements sont les équipes éligibles pour les U18 D1, D2 et D3, ainsi que les U17 D1 et D2. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour vous inscrire. Merci de nous indiquer si vous n'engagez pas votre équipe.

Pas d'inscriptions et de desiderata par mail : les clubs doivent utiliser « Footclubs » pour cela.

U18

Pour la saison 2026/27, les brassages en D3 sont supprimés : nous aurons donc une D1 et une D2 inchangées et deux poules D3 de 12 équipes dont le championnat démarrera en même temps que la D1 et la D2. Suivant les inscriptions, deux poules en D4 seront créées.

Pour les retardataires, les clubs pourront inscrire une équipe jusqu'au 15 octobre, et la D4 démarrera fin septembre. Bien entendu, les retardataires rattraperont lors des matchs en retard. (certainement pendant les congés scolaires).

U17

Pas de changement : une poule D1, ainsi qu'une ou deux poules D2, suivant les engagements.

U14 – U15

Les inscriptions et désidérata ne doivent pas être envoyés par mail. Les clubs doivent obligatoirement utiliser « Footclubs » pour effectuer ces démarches. Vous pouvez commencer à faire les engagements.

U14

Pour la saison 2026/27, le championnat sera reconduit, à condition d'avoir entre 10 et 12 équipes inscrites. À ce jour, neuf clubs ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette nouvelle édition :

Fc. St Etienne 1, St Just St Rambert 1, St Joseph St Martin 1, Se. Olympique 1, Sorbiers La Talaudière 1, St Jean Bonnefonds 1, Se. Côte Chaude 1, Roche St Genest 1, Saint Chamond 1.

U15

Pour la saison 2026/27, les brassages en D3 sont supprimés. L'organisation sera donc la suivante :

- maintien de la D1 et de la D2 sans modification.
- création de trois poules de D3, composées de 12 équipes, dont le championnat débutera en même temps que ceux de la D1 et la D2
- selon le nombre d'engagements, la D4 sera également mise en place, avec un début de compétition prévu fin septembre.

Les clubs retardataires auront la possibilité d'inscrire une équipe en D4 jusqu'au 15 octobre. Les rencontres non disputées seront ensuite reprogrammées.

Liste des équipes en pré-engagements

D1 (12)

Veauche1, Savigneux Montbrison 1, St Paul en Jarez 1, Rive de Gier 2, Andrézieux Bouthéon 2, St Just St Rambert 1, Roanne Foot 42 (2), Ecotay Moingt 1, Se. La Rivière 1, Fc. St Etienne 1, Villars 1, St Galmier Chamboeuf 1.

D2 (24)

Loire Sornin 1, Sud Forez Luriecquois 1, Loire Forez 1, Se. Olympique 1, Sorbiers La Talaudière 1, Entente Semène 1, Le Coteau 1, Goal Foot 1, Avenir Côte 1, Veauche 2, Anzieux 1, Pays de Coise 1, L'Etrat La Tour 2, Feurs 2, Se. La Métare 1, Cellieu 1, Saint Chamond 1, Se. Côte Chaude 1, Olympique Terrenoire 1, St Paul en Jarez 2, Filerin 1, St Romain le Puy 1, Firminy 2, Se. Montreynaud 1

D3 (36)

St Christo Marcenod 1, Lignon Couzan 1, St Joseph St Martin 1, Ondaine 1, Sorbiers La Talaudière 2, Abh 2, Bords de Loire 1, St Just St Rambert 2, La Fouillouse 1, Ent. Astrée Champdieu 1, Haut Forez 1, Ent. St Marcellin/Savigneux Montbrison 3, Chateauneuf 1, As. St Etienne 2, Se. St Charles Vigilante 1, Dervaux Chambon Feugerolles 1, Rive de Gier 3, St Etienne Sud 1, Grand Croix Lorette 1, St Paul en Jarez 3, Bellegarde en Forez 1, St Galmier Chamboeuf 2, Firminy 3, Montagnes du Matin 1, Rhins Trambouze 1, Ent. Essor/Aspn 1, Commelle Vernay 1, Riorges 2, Parigny St Cyr 1, Bois Noirs/Durolle 1, Ent. Val d'Aix 1, Goal Foot 2, Perreux 1, Le Coteau 2, Loire Sornin 2, Forez Roannais 1.

D 4

Sury le Comtal 1, Sury le Comtal 2, Ent. Semène 2, St Priest en Jarez 1, La Fouillouse 2, Andrézieux Bouthéon 3, Andrézieux Bouthéon 4, Veauche 3, Sud Forez Luriecquois 2, Ent. Usson/St Anthème 1, Ecotay Moingt 2, Loire Forez 2, Ent. Lignon/Haut Forez 2, Périgneux St Maurice 1, St Chamond 2, Génilac 1, Ent. St Paul en Jarez/Doizieux 4, Asa. Chambon Feugerolles 1, Cellieu 2, Ondaine 2, St Joseph St Martin 2, Chateauneuf 2, St Chamond Feu Vert 1, Se. La Métare 2, Villars 2, Cours 1, Roanne Portugais 1, Mably 1, Nord Roannais 1, Riorges 3, Ent. Essor/Aspn 2, Avenir Côte 2, Bois Noirs/Durolle 2, Forez Roannais 2, Ent. Val d'Aix/Crèmeaux 2, Villers/St Denis 1



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

INFORMATION IMPORTANTE

La date limite d'engagement pour les U15 et U18 est fixée au 15 juillet 2026 à minuit.

COURRIERS RECUS

Crémeaux : demande d'engagements en U6 et U8 ; précisions pour U13 et U15 ; programmation pour les U15



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

Les engagements pour la saison 2026/27 sont désormais accessibles sur votre application « **Footclubs** ». Pour rappel, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

Championnat U18 Féminines et Seniors à 8 et à 11 :

La date limite d'engagement, **championnat et coupe**, est fixée au 15 août 2026.

Championnats Jeunes Féminines (U13, U15) :

La date limite d'engagement est fixée au **15 septembre 2026**.

Une **réunion de début de saison** est programmée le **lundi 14 septembre à 18h30**, au siège du **District de la Loire**. Tous les clubs ayant ou souhaitant engager une équipe féminine sont invités à y participer (maximum 2 personnes par club).

MONTEES / DESCENTES

SENIORS A 8 MONTEES

- LIGNON COUZAN est vainqueur de la **D1**
- MONTS ET PLAINE monte en **D1**
- HAUT FOREZ monte en **D1**
- VEAUCHE monte en **D1**

Les 3 premiers de D2 accèdent en D1 ; le club Ecotay Moingt intègre le GF Sury/USEM et repart en D3.

- MONTS ET PLAINE est vainqueur de la **D2**
- SE. PORTUGAIS monte en **D2**
- OLYMPIQUE DU FOREZ monte en **D2**
- FOREZ ROANNAIS monte en **D2**
- OUCHES monte en **D2**

Les deux 2^{ème} de D3 intègrent la D2 pour former une poule de 12 équipes

SENIORS A 8 DESCENTES

- MONTAGNES DU MATIN descend en **D2**
- GRAND CROIX LORETTE descend en **D2**

Les deux dernières équipes de D1 descendent en D2. Montagnes du Matin intègre le Groupement Féminin FCPSL/FC2M et part dans le Rhône.

- ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE descend en **D3**.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoît CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline :
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

CARNET NOIR

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Joël Simon.

Figure incontournable de l'arbitrage ligérien, il a consacré plus de quarante années à l'arbitrage et plus de trente années au service du District de la Loire, avec passion, humilité et un profond sens de l'engagement. Respecté pour ses qualités humaines, sa bienveillance et son sens de l'équité, Joël laissera le souvenir d'un homme fidèle à ses valeurs, dont l'investissement a marqué durablement plusieurs générations d'arbitres.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse Cathy, à ses filles Caroline et Laurie, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches. Sa mémoire restera à jamais gravée dans le cœur de la grande famille de l'arbitrage. Les obsèques de Joël seront célébrées le mercredi 1er juillet à 10h, en l'église de La Grand-Croix.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne + règlements) sont à réaliser au plus tard le 15 juillet 2026.

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE - Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

LICENCE ARBITRE 2026-2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club (à partir du **vendredi 5 juin**). Pour les arbitres indépendants, vous pourrez solliciter le service concerné de la LAuRA Foot en écrivant à l'adresse arbitres@laurafoot.fff.fr, afin de suivre la nouvelle procédure de demande de licence.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le **samedi 5 septembre 2026 à Andrézieux Bouthéon, de 8h30 à 18h**, au Complexe Sportif des Bullieux (repas pris sur place).

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF :
<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°2 - Secteur Roannais (inscriptions ouvertes > lieu définir)

- Samedi 19 septembre 2026 : 8h30-17h30 (repas non compris)
- Samedi 26 septembre 2026 : 8h30-17h30 (repas non compris)
- Samedi 17 octobre 2026 : 8h30-17h30 (repas non compris)
 - Module 7 : Lundi 19 octobre 2026 (18h30 à 22h00 à Roanne à la Délégation)
 - Module 8 : Mai 2027

FIA n°3 – Secteur Stéphanois (lieu à définir)

- Mardi 20 octobre 2026 : 14h00–17h30
- Mercredi 21 octobre 2026 : 8h30–17h30
- Jeudi 22 octobre 2026 : 8h30–17h30
 - Module 7 : Jeudi 5 novembre 2026 (18h30 à 22h00 à St-Priest en Jarez au District)
 - Module 8 : Mai 2027

LA COUPE DU MONDE

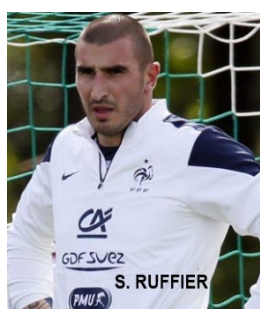
Après les Coupes du Monde, de 1930 à 2010, des semaines précédentes, nous allons terminer notre voyage dans le temps qui nous emmène jusqu'aux 16^{ème} de finale de l'édition 2026.

2014 : ENCORE LES ALLEMANDS SUR LA ROUTE DES « BLEUS »



COUPE DU MONDE 2014		Au BRESIL	32 équipes			Finale : ALLEMAGNE 1 ARGENTINE 0 a.p				
Matches France		Honduras 3-0 ; Suisse 5-2 ; Equateur 0-0 ; Nigéria 2-0 ; 1/4 Allemagne 0-1								
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE			Sélections	
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe de France										
RUFFIER	Stéphane	ASSE	N'a pas joué		Quart	2011-21	383		3	
DEBUCHY	Mathieu	Newcastle	4		Quart	2018-21	97	12	27	2
MANGALA	Eliaquim	Porto	N'a pas joué		Quart	2021-22	15	1	8	
CABAYE	Yohan	PSG	4		Quart	2019-20	21	11	48	4
MATUIDI	Blaise	PSG	5	1	Quart	2007-11	154	3	84	9
CABELLA	Rémy	Montpellier	N'a pas joué		Quart	2017-19	64	7	4	
Équipe du Cameroun										
ASSOU EKOTTO	Benoît	QPR	2		1er t.	2015-16	28		23	
N'GUEMO	Landry	Bordeaux	1		1er t.	2014-15	17	1	42	3
Équipe de Cote d'Ivoire										
GRADEL	Max Alain	ASSE	1		1er t.	2011-15	117	31	113	18
ZOKORA	Didier	Séville	2		1er t.	2004-06	67		123	1
DIOMANDE	Ismaël	ASSE	1		1er t.	2011-16	62	2	19	1
Équipe d'Algérie										
MEDJANI	Carl	Valenciennes	3		1/8ème	2002-03	4		62	4
GHOULAM	Faouzi	Naples	2		1/8ème	2010-14	97	1	37	5
Équipe du Portugal										
POSTIGA	Helder	Lazio	2		1er t.	2005-06	17	3	71	27
Équipe de Belgique										
MIRALLAS	Kevin	Everton	4		Quart	2018-20	69	5	60	10
Équipe de Suisse										
FERNANDES	Gelson	ASSE	1		1/8ème	2009-10	33		67	2
Équipe de Colombie										
GUARIN	Fredy	Inter	3		Quart	2006-08	41	1	58	4

La France se casse les dents contre l'Allemagne. Il suffira d'un but à la 13^{ème} minute, au stade Maracana, pour stopper l'aventure des « Bleus ». Dans le groupe, même s'il n'a pas joué, on trouve le gardien des « Verts », **Stéphane RUFFIER**. L'homme aux 383 matches dans les buts stéphanois, ne connaîtra que trois sélections, barré par ses contemporains, Lloris ou Mandanda. C'est la 1^{ère} phase finale de **Blaise MATUIDI**, révélé par l'ASSE où il est resté de 2007 à 2011 (154 matches), avant de rejoindre le PSG. Quatre autres joueurs Français présents, rejoindront les « Verts » plus tard, pour renforcer des effectifs manquant d'expérience. **Rémy CABELLA**, de 2017 à 2019 (64 matches et 7 buts), **Mathieu DEBUCHY**, de 2018 à 2021 (97 matches), **Yohan CABAYE**, pour la saison 2019/20, et **Eliaquim MANGALA** (2021/22) qui se rappelle à notre souvenir puisqu'il est annoncé dans le staff technique de la prochaine saison. On compte deux Camerounais : **Landry N'GUEMO**, éphémère renfort en 2015, et le fantasque **Benoît ASSOU EKOTO**, pour la saison 2015/16. Il y a trois Ivoiriens : **Didier ZOKORA** (ASSE de 2004 à 2006) dont c'est la 3^{ème} phase finale, **Max Alain GRADEL**, 4 saisons à l'ASSE de 2011 à 2015 (117 matches et 31 buts), et **Ismaël DIOMANDE**, pur produit du centre de formation, 62 matches entre 2011 et 2016. Deux autres joueurs formés à l'ASSE sont présents avec l'équipe d'Algérie : **Carl MEDJANI**, déjà sélectionné en 2010, et **Faouzi GHOULAM**, vrai Stéphanois, arrivé à l'ASSE en U9, issu de Montreynaud, pro à l'ASSE de 2010 à 2014 (97 matches), avant une brillante carrière en Italie (au Napoli). C'est la seconde phase finale pour le Portugais **Helder POSTIGA** et le Suisse **Gelson FERNANDES**, déjà présentés lors des articles précédents. On note la présence du Belge **Kevin MIRALLAS** qui restera deux saisons à l'ASSE (2018 à 2020), ainsi que **Fredy GUARIN**, quart de finaliste avec la Colombie et qui, jeune espoir, n'était resté que deux ans à l'ASSE, de 2006 à 2008.





COUPE DU MONDE 2018		En RUSSIE	32 équipes			Finale : FRANCE 4 CROATIE 2				
Matches France Australie 2-1 ; Pérou 1-0 ; Danemark 0-0 ; Argentine 4-3 ; 1/4 Uruguay 2-0 ; 1/2 Belgique 1-0										
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE			Sélections	
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe de France										
MATUIDI	Blaise	Juventus	5		Champion	2007-11	154	3	84	9
Équipe de Tunisie										
BENALOUANE	Yohan	Leicester	1		1er t.	2001-07	80	3	5	
KHAZRI	Wahbi	Rennes	3	2	1er t.	2018-22	114	37	74	25
Équipe du Maroc										
AÏT BENNASSER	Youssef	Caen	N'a pas joué			1er t.	2019	13	24	
Équipe du Pérou										
TRAUCO	Miguel	Flamengo	3		1er t.	2019-22	72	2	76	
Équipe de Suisse										
FERNANDES	Gelson	Francfort	N'a pas joué		1/8ème	2009-10	33		67	2

2018 : LA DEUXIÈME ÉTOILE

L'équipe de France remporte sa seconde Coupe du Monde, face à la séduisante Croatie. Victoire 4-2 à Moscou avec, parmi les vainqueurs, un ancien Stéphanois, déjà présent quatre ans auparavant. **Blaise MATUIDI**, pilier des différentes équipes de Didier DESCHAMPS. Il y a deux joueurs avec la Tunisie : **Yohan BENALOUANE**, formé à l'ASSE avec qui il a disputé 80 matchs, avant de poursuivre une belle carrière en Italie et en Angleterre, et **Wahbi KHAZRI**, alors à Rennes, qui rejoint l'ASSE après le Mondial. Il restera 4 saisons chez les « Verts » (114 matchs et 37 buts), avant de terminer sa carrière à Montpellier. Beaucoup plus éphémère, le passage du Marocain **AÏT BENNASSER**, une demi-saison (2019) comme joker. Dans l'équipe du Pérou, **Miguel TRAUCO**, arrière gauche des « Verts » durant trois saisons (2019 à 2022), et chez les Suisses qui atteignent les 8^{ème}, troisième phase finale pour **GELSON FERNANDES**, même s'il ne joue aucun match.



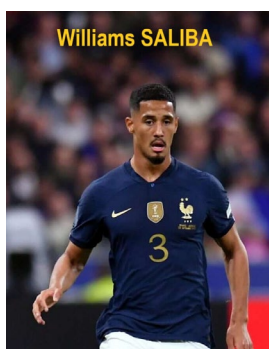
2022 : LA FINALE DES REGRETS



FIFA WORLD CUP
Qatar 2022

COUPE DU MONDE 2022		Au QATAR	32 équipes			Finale : FRANCE 3 ARGENTINE 3 (t.a.b)				
Matches France		Australie 4-1 ; Danemark 2-1 ; Tunisie 0-1 ; Pologne 3-1 ; 1/4 Angleterre 2-1 ; 1/2 Maroc 2-0								
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE			Sélections	
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe de France										
<u>SALIBA</u>	Williams	Arsenal	1		Finale	2016-19	36		34	
<u>VERETOUT</u>	Jordan	Marseille	1		Finale	2016-17	43	4	6	
Équipe de Tunisie										
<u>KHAZRI</u>	Wahbi	Rennes	3	2	1er t.	2018-22	114	37	>	25

L'équipe de France échoue en finale, lors de la séance des tirs au but. Un match à suspense avec des « Bleus » menés 2-0 à la mi-temps, et une fin de match haletante (3-3). Les Argentins s'imposent 4-2 lors des tirs au but. Dans le groupe France, deux joueurs ont porté le maillot vert : **William SALIBA** (Arsenal), produit du centre de formation, 36 matches en pro, avant de s'envoler pour l'Angleterre ; **Jordan VERETOUT**, titulaire en 2016/17 (43 matches), prêté par Aston Villa, avant de faire carrière en Italie et à l'OM. Parmi toutes les autres sélections, un seul ancien Stéphanois, **Wahbi KHAZRI**, qui dispute sa seconde phase finale avec la Tunisie



2026 : LE GIGANTISME AMÉRICAIN

23^{ème} édition de la Coupe du Monde avec une phase finale réunissant 48 pays, planifiée sur trois pays (USA, Mexique et Canada). Un gigantisme qui peut effrayer, mais aussi la promesse de bons matchs et la découverte de sélections peu habituées aux honneurs de la mondialisation. Un premier tour un peu trop long au goût de certains, mais nécessaire pour désigner les 16^{ème} de finale et le vrai début des matchs à élimination directe.



Les hommes ayant porté le maillot vert, concernent deux staffs : **Rudy GARCIA** et son adjoint, **Claude FICHAUX**, pour la Belgique, et **Pape THIAW**, avec le Sénégal. Deux sélections amenées à se rencontrer en 16^{ème}, ce mercredi à 22h.

Rudy GARCIA (62 ans) a été membre du staff de l'ASSE à partir de 1998. Préparateur physique ou adjoint de Robert NOUZARET, puis de John TOSHACK, il finira la saison 2001/02 (en duo avec Jean-Guy WALLEMME), ne pouvant éviter la relégation (7 points de pénalité liés à l'affaire des faux passeports). Il quitte alors l'ASSE pour une brillante carrière et des titres obtenus avec Lille, Lyon ou la Roma. Son fidèle adjoint, Claude FICHAUX, a disputé trois saisons de Division 2 (96 à 99) comme titulaire chez les « Verts ». Il y aura disputé 99 matches pour 2 buts.

Les sélections africaines seront peut-être les grandes révélations de ce tournoi. En tout cas, le Congo, avec **Dylan BATUBINSIKA**, deux saisons à l'ASSE (56 matches entre 23/24 et 24/25), une montée en D1 et une relégation, et **Nathanaël MBUKU** (Montpellier), au « mercato » hivernal 2024, artisan de la montée en D1 (21 matches, 4 buts), espèrent bien continuer l'aventure, même s'ils affrontent l'Angleterre, mercredi. Même ambition pour **Augustine BOAKYE**, Stéphanois depuis deux ans (53 matches 9 buts) qui va jouer samedi avec le Ghana, contre la Colombie. En revanche, le second Stéphanois, **Ben OLD**, lui aussi chez les « Verts » depuis 2024 (46 matches, 5 buts), est déjà éliminé avec la Nouvelle-Zélande (corrigée 1-5 par la Belgique). Quant à l'équipe de France, parmi les grands

favoris, elle a tout un pays derrière elle. Si les « Bleus » décrochent leur troisième étoile, les Stéphanois pourront être fiers de **William SALIBA** (2^{ème} phase finale consécutive), formé au club et devenu un pilier de la bande à DESCHAMPS.

